



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 7 novembre 2016 à 18h.30

- Prend acte du courrier du service de l'agriculture au sujet des améliorations foncières – estimation des besoins.
- Décide de mettre à l'enquête avec affichage au pilier public durant 10 jours une pompe à chaleur à la Cézille.

Séance levée à 21h.

La municipalité